



Département du TARN  
Arrondissement de CASTRES

Envoyé en préfecture le 24/04/2024  
Reçu en préfecture le 24/04/2024  
Publié le 24/04/2024  
ID : 081-218102713-20240422-DC2404220039-AR

**DÉCISION N° DC-240422-0039  
(Commande Publique)  
Marché à procédure adaptée simplifiée**

**Installation d'un système de contrôle d'accès et d'anti-intrusion  
dans les futurs locaux de la Police Municipale**

M. le Maire de Saint-Sulpice-la-Pointe,

- Vu l'article L 2122.22 du Code général des collectivités territoriales ;
- Vu les dispositions du Code de la Commande Publique et notamment l'article R 2122-8 relatif aux marchés passés sous les seuils de mise en concurrence et de publicité ;
- Vu l'article R. 2185-1 du Code de la Commande Publique relatif à la déclaration sans suite de la procédure ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal n° DL-240229-032 du 29 février 2024 relative aux délégations de pouvoir du Conseil au Maire ;
- Vu qu'aucune offre n'a été remise dans le cadre de la consultation simplifiée 2024-TVX-01 ;

**DÉCIDE,**

- Article 1.** De déclarer le marché 2024-TVX-01 sans suite car infructueux pour absence d'offre ;
- Article 2.** De passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables conformément à l'article R.2122-2 du Code de la commande publique ;
- Article 3.** De transmettre une ampliation à Monsieur le Sous-préfet de Castres (Tarn).
- Article 4.** De mentionner que la présente décision sera publiée conformément à la réglementation en vigueur puis portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Saint-Sulpice-la-Pointe, le 22 avril 2024

  
Le Maire

Raphaël BERNARDIN

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

*Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.*